



La lettre de l'Union 44

Union Départementale des D.D.E.N. de la Loire-Atlantique
27, rue de la Fantaisie 44300 NANTES
Tél : 02-51-83-84-73 Courriel : union44dden@sfr.fr

<https://dden-44.jimdo.com>

EDITO



La crise sanitaire est là, dans tous les pays du monde, depuis bientôt un an...

« D'après le juriste, l'État de droit, qui se caractérise par la primauté du droit sur le pouvoir politique et le respect des liber-

tés fondamentales, a été mis à l'épreuve tout au long de l'année 2020, mais encore plus en ce début d'année. »

Et la crise sanitaire devient une crise économique, sociale et politique. Que faire dans ce contexte ? Se replier sur soi, en proie aux idées les plus noires ? Plutôt se rappeler, avec le philosophe qu'« un monde immuable n'existe pas... Vivre, c'est faire face à des crises, au niveau collectif comme individuel. »

En tant que DDEN, c'est l'intérêt supérieur de l'enfant qui doit continuer à nous guider, Depuis un an, la situation est éprouvante à l'École, pour les maîtres comme pour les élèves.

Récemment les autorités ont souhaité une vigilance renforcée dans les établissements scolaires (sport, restauration scolaire...)

Aussi nos interventions auprès des directeurs(trices) resteront... discrètes.

Quant à notre Union, si les activités du Bureau s'est maintenue, notamment sur le renouvellement, les réunions de secteur pâtissent de la situation.

Le Conseil d'Administration, réuni le 16 janvier, a adopté le rapport moral et d'activité, pour 2020.

Vous trouverez ce document ci-joint. S'il le faut, nous présenterons un complément à l'automne.

Nous avons décidé aussi de garder le rythme de nos publications (La Lettre de l'Union) afin de maintenir le contact et de vous servir le maximum d'informations concernant l'École.

Prenez soin de vous, en attendant de retrouver un peu plus de sérénité. A bientôt

Michèle LIBOT 24/01/21

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, RÉUNI LE 16 JANVIER, ÉTANT DONNÉ L'INCERTITUDE QUI PÈSE SUR LES PROCHAINES SEMAINES, A DÉCIDÉ DE REPORTER LA DATE DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉVUE LE 20 MARS 2021 À PONT ST MARTIN, À UNE DATE ULTÉRIEURE (AUTOMNE 2021).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A RAPPELÉ LE MONTANT DE LA COTISATION POUR 2021 (ANNÉE CIVILE) = 27€
LES COLLÈGUES NOMMÉS POUR LA 1^{ÈRE} FOIS AU PRINTEMPS 2021 (SANS DOUTE AU CDEN DE MARS) N'AURONT PAS À RÉGLER CETTE COTISATION.**

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2020

Les participants de l'Assemblée Générale de Nozay (7 mars 2020) s'étaient à peine quittés après une ultime poignée de mains, que le pays était plongé dans le confinement, avec ses épisodes de re-confinement. **Aussi l'activité des instances statutaires de l'Union-44 a été fortement impactée par la crise sanitaire, durant de longs mois, tant au niveau départemental que dans les secteurs.** Cependant, sous l'égide du conseil d'administration (3 séances depuis mars 2020) et du bureau (3 réunions), l'activité administrative a été maintenue : réponses aux courriers et messages informatiques, contacts avec les responsables de secteur, contacts avec la Fédération, collecte des cotisations annuelles, collecte des fiches de renouvellement (sous la responsabilité de la commission ad-hoc). Pour ce faire, les actions de la présidente et du trésorier se sont multipliées : visites dans les secteurs, messages téléphoniques... A noter aussi les contacts et démarches auprès de l'Inspection Académique, et la participation aux réunions du Conseil Départemental.

L'enquête sur les écoles rurales, mise au point, a vu sa diffusion différée dans le temps. L'activité du Comité Départemental d'Action Laïque, certes réduite, s'est poursuivie (3 réunions).

L'investissement du bureau a été fort dans deux domaines :

- La recherche de nouveaux locaux pour l'Union-44

Entamée il y a plusieurs mois, elle a abouti à l'automne 2020. Nous quitterons l'école de la Chauvinière (Nantes-Nord) où nous étions depuis près de 10 ans, pour rejoindre des locaux d'accès plus facile, dans le même quartier. Nous serons locataires (avec l'aide de la Ville de Nantes) et voisins du Club des Retraités de la MGEN (Club Santé Seniors 44) avec qui nous avons des contacts fructueux.

L'emménagement est prévu dès le début de l'année 2021.

- L'information

Elle a été rendue nécessaire par la raréfaction des réunions statutaires, tant au siège que dans les secteurs. Nous avons mis au point 5 numéros de la Lettre de l'Union, où l'on peut trouver des informations issues tant de la Fédération que du milieu local. Grâce à cette information, chaque DDEN est au courant du fonctionnement de l'École, au niveau national (réformes, textes réglementaires, évolution de l'institution...) et départemental. La Lettre de l'Union complète utilement le Délégué, la publication de la Fédération Nationale.

Le contexte sociétal de l'année 2020

Il est particulièrement difficile, avec la crise sanitaire et la menace terroriste.

Une crise sanitaire d'une ampleur inédite, touchant tous les continents. Ce que l'on croyait impossible s'est réalisé : les avions cloués au sol et l'activité mondiale paralysée par la pandémie. En France, malgré les aides financières mises en œuvre par les pouvoirs publics, la crise économique et sociale couve, avec d'inquiétantes répercussions menaçant beaucoup de familles.

La recrudescence du terrorisme, qui s'accroît dans notre pays, jusqu'à s'attaquer à l'École, institution phare de la République. L'Islamisme radical revendique la domination de la société de son influence, et celle de la religion musulmane, ce que ne demande pas la grande majorité de ses adeptes.

Les conséquences sur l'ensemble de la société

On savait déjà que l'ascenseur social était en panne, mais aujourd'hui la précarité s'étend au détriment de la sécurité de l'emploi. De nouveaux visages de la pauvreté apparaissent.

Avec l'accentuation des inégalités, la solitude s'amplifie, menaçant un nombre croissant de Françaises et de Français.

Le sentiment de méfiance envers autrui progresse, avec un glissement vers un conservatisme social

La défiance à l'encontre des dirigeants, déjà bien ancrée, s'étend aux institutions, même si certaines ont fait l'objet de manifestations de reconnaissance, comme l'Hôpital, voire l'École.

Ainsi, les fondements de la société et les bases de la démocratie sont impactés par la crise sanitaire.

On évoque déjà deux générations de jeunes qui sont sacrifiées, celle des 20 à 30 ans qui arrive sur le marché et celle qui va suivre. Et pourtant, une bonne partie de la jeunesse continue à s'engager, dans tous les domaines.

La crise aggrave la santé, notamment la santé mentale : des spécialistes font état de l'explosion des troubles psychiques chez les enfants et les adolescents.

La maltraitance des enfants a augmenté depuis le confinement.

Le climat général est à la violence, renforcée par l'agressivité qui parade sur les réseaux sociaux, entre autres. Pour certains, la fermeté de l'État est nécessaire, mais d'autres contestent les solutions préconisées par la loi, parfois considérée comme liberticide.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2020 SUITE

Ce tableau peut paraître bien sombre... Mais force est de reconnaître que cette crise sanitaire, qui semble être amenée à durer encore, a profondément bouleversé le fonctionnement de notre société. L'adaptation des vies familiales, professionnelles et sociales remet en cause les habitudes et les certitudes.

Si les grandes pandémies de l'histoire ont souvent provoqué des transformations politiques et sociales profondes, il est trop tôt pour dire ce qu'il en sera du COVID-19... Mais comme le dit Thomas Dodman, historien, dans le Monde du 24/12/2020, « *Le lien est évident entre ce virus et la destruction de l'environnement... D'où un sentiment éthique, en somme, toile de fond de la colère indignée qu'expriment les jeunes manifestants des marches pour le climat...* »

Et l'École ? Pour elle aussi, il y aura « un avant et un après »

Celui-ci sera-t-il « le retour à la normalité » ? Et quand ? Il est difficile de répondre à ces questions. Pour le moment, après bientôt une année de fonctionnement « adapté à la crise », fatigue et lassitude prévalent chez les personnels et les élèves. Et toute décision incohérente de la hiérarchie est mal ressentie..., à l'image de cette décision non concertée, de dernière heure, de garder les élèves dans les familles pour les deux derniers jours du premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021. Les partenaires de l'École souhaitent que l'on sorte du « sillon conservateur » que le ministre Blanquer continue à leur imposer (voir les dernières décisions en date de l'automne 2020 : nouvelles instructions pour l'école maternelle, poursuite de la suggestion-imposition d'une méthode de lecture, réforme de l'éducation prioritaire ...)

Après l'échec du « Grenelle de l'enseignement », où les organisations syndicales ont claqué la porte, **il serait temps d'envisager un bilan de l'état et du fonctionnement du service public de l'Éducation depuis le printemps 2020.** D'ores et déjà, la réflexion sur deux thèmes semble indispensable :

- la sociabilité des élèves a été mise à mal, comme celle des adultes, avec la coupure de liens d'amitié avec les « copains et copines », la fermeture des lieux culturels, sportifs, associatifs... Comment sortir de cette situation ?

- si la plupart des élèves ont poursuivi leurs études normalement, d'autres connaissent d'importantes ruptures dans les apprentissages (on parle de renforcement des inégalités).

Comment y remédier ?

Bien d'autres sujets d'importance méritent d'être mis sur la table :

- l'utilisation (discutable) des moyens attribués,
- la surveillance de la santé des élèves,
- le rôle des parents (collaboration avec les enseignants),
- la visibilité sur la durée des mesures de revalorisation salariale des personnels et des conditions de travail des directeurs(trices).

Toutes ces questions dépendent largement de la conception de l'École qu'a le pouvoir en place. Et nous regrettons que l'action ministérielle s'inscrive dans une vision utilitariste et conservatrice de l'École que nous dénonçons, avec la majorité des partenaires, organisations syndicales et parents d'élèves.

Remettre l'École au cœur du pacte républicain

« Si l'École de la République est l'ennemie du terrorisme, c'est parce que, par définition, elle est anti-obscurantisme. Si elle est attaquée, c'est parce qu'elle est un rempart, et non une faiblesse.

C'est bien parce qu'il portait la mission que la République lui avait confiée que Samuel Paty a été assassiné : émanciper par la culture et l'esprit critique, cultiver la curiosité, la tolérance, accepter la différence et la liberté d'expression... Il ne faut pas cesser de rendre hommage à tous les enseignants qui remportent chaque jour ces millions de petites victoires, dont on ne parle jamais, et qui sont le ciment de notre société... » Nous adhérons sans réserve à ces propos tenus par une ancienne ministre de l'Éducation.

Oui, l'École a été trop souvent délaissée, les enseignants trop souvent isolés. Il faut les soutenir, car l'École est le lieu de fabrique des valeurs républicaines.

Quant à nous, DDEN, nous continuerons à défendre « bec et ongles » le service public, partout où il est menacé, notamment dans certains quartiers où il est impératif de mettre de la mixité. Ce faisant, ce n'est pas relancer « la guerre scolaire », comme on nous accuse parfois.

« Contaminés ou pas, nous vivons tous comme des malades... Nos ressources psychiques, comme nos capacités d'endurance physique, ne sont pas illimitées » (Claire Marin, philosophe, Le Monde, 27/12/2020)

Aussi aspirons-nous à la reprise de nos activités habituelles. Grâce au progrès de la science, l'espoir est pour 2021.

En tout cas, quel que soit le contexte, rien n'affaiblira notre attachement au rayonnement et au bon fonctionnement de l'École Laïque.

DDEN, Partenaire de l'École publique



Le DDEN

**Au service des enfants et de
l'école de la République,**

Nommé officiellement,

Membre de droit du conseil d'école,

Médiateur bénévole,

Militant de la Laïcité et de la Citoyenneté,

Il intervient dans plusieurs

domaines :



SECURITE dans l'école et autour de l'école



RESTAURATION



BATIMENTS ET MOBILIERS



TRANSPORTS



SANTE ET HYGIENE



ACTIVITES PERISCOLAIRES



**Une École, un DDEN
Délégué Départemental
de l'Éducation Nationale**



02-51-83-84-73

<https://dden-jimdo.com>

DDEN
DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Association reconnue d'utilité publique - Association éducative complémentaire de l'Enseignement public
Association nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire - Association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale

Être DDEN est un acte civique

Nous sommes tous des bénévoles altruistes au service du bien être de l'élève. Le DDEN est un « ami de l'École » investi pour toutes et tous, exigeant l'Égalité en Éducation et garant des valeurs républicaines qui ont fondé cette École Publique : l'obligation, la gratuité et la laïcité. Nous revendiquons, encore et toujours, ces principes.

Cependant, notre renouvellement quadriennal 2021-2025 devient un enjeu fondamental dans un environnement scolaire actuel de plus en plus complexe et perturbé, de moins en moins collectif, de plus en plus individualisé au nom d'un prétendu « libre choix » qui marchandise l'École et installe les familles dans cette posture du consommateur qui conforte les dérives clérico-libérales. Restons vigilants sur les objectifs conjoncturels que l'on assigne à l'École....

...Restons fidèles à nos engagements même si notre fonction para-administrative assise sur notre indépendance incontestée nous confère, de plus en plus, un rôle de médiateur. Ainsi, notre Fédération a encore plus l'exigence de recruter des DDEN, retraités ou actifs, pour préparer la relève et amplifier notre mission, dans le cadre de nos principes. Nous devons encore et toujours nous investir dans nos écoles qui ont de plus en plus besoin de notre fonction de vigilance, de diplomatie et de respect des principes de Laïcité.....

...Notre fonction para-administrative, reconnue comme un acte civique, pour le bien-être de l'élève, s'étend sur toute la vie de l'École ; elle est exercée en toute neutralité religieuse, politique ou syndicale. Nous sommes à la charnière entre l'École, la commune et les parents d'élèves.

Chaque DDEN, renouvelé ou non, chaque Union doivent, plus que jamais, s'investir pour le recrutement quadriennal de bénévoles engagés pour accompagner et promouvoir l'École de la République.

Dans les défis de demain, l'Éducation de la jeunesse et la formation des futurs citoyens restent, encore et toujours plus, un investissement futur pour l'avenir. Formulons et mettons en œuvre, collectivement, ce vœu pour 2025.

Eddy Khaldi, Président de la Fédération DDEN
3 janvier 2021

En Loire-Atlantique, le renouvellement quadriennal se concrétisera au printemps 2021.

Mais n'oublions pas, de plus, qu'il est possible de faire nommer des DDEN en cours de mandature.

**Nous comptons sur vous, toutes et tous,
pour proposer des candidat(e)s motivé(e)s.**

Prenez contact avec l'Union DDEN-44.

RÉFORMES ET INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES

SUR TROIS THÈMES :

Education prioritaire

Nous avons abordé ce sujet dans le dernier bulletin. Dans notre département, les établissements en éducation prioritaire fonctionnent bien : les enseignants opèrent un savant équilibre entre bienveillance et exigence.

Aussi, on reste dubitatif sur les « contrats locaux d'accompagnement » qui seront signés à la rentrée 2021, pour une durée de trois ans. Certes on nous assure que les établissements (collèges et écoles) en REP+ seront pérennisés, que c'est une expérimentation qui va être mise en place dans trois académies, dont celle de Nantes.

Attendons de voir. Nous restons vigilants... Souhaitons que l'on ne s'achemine pas vers un « détricotage » en règle de l'Éducation prioritaire.

Enseignement de la lecture : oui à la réflexion, non à l'obligation.

Depuis septembre 2020, le ministère a mis en expérimentation une méthode de lecture qu'il a éditée : la méthode Lego.

Outre que les principes didactiques sur lesquels s'appuie la méthode ne font pas l'unanimité, une édition ministérielle pourrait remettre en cause l'autonomie professionnelle des enseignants.

Michel Fayol, spécialiste de la lecture et membre du Conseil National de l'Éducation Nationale, souligne l'inanité d'un manuel unique, en ajoutant que les enseignants sont décisifs dans le bon déroulement des apprentissages de leurs élèves. *« Les recherches sur la façon dont les enseignants travaillent n'existent pas vraiment, c'est un métier complexe où l'humain a une part importante. La motivation et le bien-être sont des dynamiques prépondérantes pour la réussite de tous, il ne faudrait pas l'oublier, dit-il ».*

« Va-t-on vers une méthode officielle, censée fonctionner pour tous les élèves, dans tous les contextes ?, s'interroge un syndicat . Si c'est oui, c'est contraire à tout ce que les sciences de l'éducation nous apprennent ».

École maternelle : vers la fin des programmes de 2015 ?

Ceux-ci avaient suscité la forte adhésion des enseignant(e)s. Ils sont exigeants et leur mise en œuvre pédagogique nécessite des ressources (formation des maîtres, outils, taux d'encadrement adaptés...) Au lieu de s'attacher à y parvenir, le Conseil Supérieur des Programmes reprend à son compte, à la demande du ministre, l'argument du contexte nouveau créé par l'instruction obligatoire à 3 ans pour justifier le réexamen des programmes de 2015. On insiste très lourdement sur la maîtrise de la langue française, là où les programmes de 2015 mettaient en avant l'acquisition de tous les langages.

On insiste aussi sur l'acquisition des « fondamentaux » par des entraînements très scolaires, dont l'objet principal semble être la réussite aux évaluations de début du cours préparatoire.

« L'école maternelle ne doit pas avoir pour objectif de trier les élèves, mais de permettre à tous une expérience scolaire positive et sereine » précise un document d'origine syndicale.

Nous le pensons aussi.

POINT DE VUE

« Le piège de nos débats se referme sur notre vie démocratique ». C'est ce que titrait Le Monde (22-10-2020) en publiant un texte de François Dubet, sociologue, dont voici des extraits.

Entre droite et extrême-droite, qui voient dans l'Islam le terreau de l'islamisme, et la gauche, qui le considère comme la religion des opprimés, **le sociologue souligne le danger de rhétoriques conduisant à envisager le monde social en termes de « communautés ».**

« A la suite de l'émotion provoquée par le meurtre de Samuel Paty, les leaders politiques, les intellectuels et les opinions se déchirent et mobilisent des interprétations toutes faites, réduisant les individus au rôle de pantins dans un scénario connu déjà d'avance et sans issue.

D'un côté celui de la droite et de l'extrême-droite, entre autres, où l'ennemi est tout désigné : l'Islam est le terreau, on dit désormais l'« écosystème » de l'islamisme. Dès lors, le soupçon porte sur tous les musulmans, et peu importent la foi personnelle et les déclarations républicaines de nombreux responsables musulmans. Il faut passer à l'offensive. On dénonce le « laxisme » des institutions... Par un étrange renversement de l'histoire politique de notre pays, les droites et l'extrême-droite se font les chantres d'une laïcité dure, bien plus dure qu'elle ne fut auparavant. Il va de soi que cette rhétorique et les pratiques qui vont avec renforcent nécessairement le séparatisme qu'elles dénoncent. Ici, tout le mal est dans la religion elle-même.

Musulmans de France discriminés.

De l'autre côté, celui de l'extrême-gauche, d'une partie de la gauche, mais pas seulement, dans lequel la religion disparaît derrière le social, puisqu'il est incontestable que les musulmans de France sont les plus pauvres, et surtout plus discriminés que les autres citoyens, l'Islam est la religion des opprimés et toute critique de l'Islam devient une manifestation d'islamophobie, une manifestation de la lutte des classes et une répétition de l'histoire coloniale. Le camp naguère laïque, anticlérical et athée, défend la religion des humiliés, quitte à passer sous silence ses dimensions anti-démocratiques, notamment à l'égard des femmes, quitte à ignorer les croyances elles-mêmes en les réduisant à un problème social. La religion reste l'opium du peuple opprimé, mais on devrait défendre cet opium, parce qu'il est celui du peuple.

Alors que le camp de droite s'efforce de montrer que tous les musulmans sont, de fait, plus ou moins complices de l'islamisme, le camp adverse essaie de démontrer qu'il n'y aurait aucun lien entre l'Islam et les meurtres commis au nom d'Allah. Bien sûr ce camp défend la laïcité, tout en suggérant parfois que ceux qui combattent les terroristes « l'ont bien

cherché », de manière systématiquement inverse à ceux qui croient que tous les musulmans « l'ont bien cherché » eux-aussi.

Le piège de ces rhétoriques se referme sur les musulmans de France assignés à leur « communauté » et à leur religion par les uns, assignés à la domination, aux discriminations, au racisme par les autres.

Dans les deux cas, les indignations, les compassion et les postures va-t-en-guerre effacent la voix déjà trop timide des acteurs concernés ; de ceux qui veulent, à la fois, vivre dans le pays où ils sont nés et croire dans ses institutions, pays où, souvent, sont nés leurs parents, et que nous continuons pourtant à désigner comme des immigrés. Ils ne sont ni la cause de nos malheurs ni de simples victimes muettes. Pourquoi ne pas les considérer comme des citoyens dont aucun n'est totalement musulman, pas plus que les autres ne sont totalement catholiques, athées, de droite, de gauche ou plus encore indifférents ?

Tirer des bénéfiques politiques

Le piège de nos débats ne se referme pas seulement sur les musulmans. Il se referme aussi sur notre vie démocratique. En construisant une alternative sans issue, il va de soi que beaucoup de responsables et de « grandes voix » visent davantage à tirer des bénéfiques politiques qu'à résoudre des problèmes culturels et sociaux.

Au rythme où nous allons, les chaînes d'information en continu ne sont plus la caricature de nos débats, elles en sont déjà l'essence même. Mais le piège n'est pas seulement de penser qu'il faudrait choisir entre Zemmour et les indigènes de la République ; il est aussi de nous conduire à voir le monde social en termes de communautés, à commencer par la communauté majoritaire, celle qui se sent oubliée sur les ronds-points des « gilets jaunes », celle qui ne vote plus, vote contre ou vote « mal ». celle qui combat le « séparatisme », mais qui se sent déjà séparée du mouvement de l'histoire et de la vie démocratique, celle qui rêve d'un retour à la société nationale homogène et de la République autoritaire.

Définissons le statut d'une religion qui n'a pas d'Église, faisons confiance aux enseignants pour construire une laïcité qui protège le droit de croire et de ne pas croire, plutôt que de rêver d'une laïcité qui ne serait que la suprématie du national, combattons résolument les inégalités, les discriminations et le racisme. Alors nous vaincrons le terrorisme plus efficacement qu'en instrumentalisant l'horreur pour mieux préparer les prochaines élections ».

ENQUÊTE COVID 19

COVID-19 : ENQUÊTE DES DDEN DANS LES ÉCOLES

En pleine deuxième vague de coronavirus, la fin des vacances scolaires de Noël signe le retour de 6 653 200 élèves dans nos écoles. La Fédération des DDEN a sollicité ses adhérents et les écoles pour obtenir une image aussi exhaustive que possible des conditions d'application du protocole sanitaire appliqué.

Pour remplir cette enquête sur Internet, suivre le lien <https://tinyurl.com/DDENCOVID19>

5 MINUTES DE VOTRE TEMPS ET UNE FICHE PAR ÉCOLE

Estimez-vous être bien informé sur le protocole sanitaire à l'école : *

OUI

NON

Les élèves pratiquent-ils facilement les gestes barrières : *

OUI

NON

Les élèves portent-ils facilement le masque : *

OUI

NON

Non concerné -Ecole Maternelle

Le lavage des mains est-il facilement pratiqué à l'école : *

OUI

NON

Si non pourquoi :

les conditions matérielles ne le permettent pas
le lavage des mains est chronophage sur le temps des activités d'apprentissage

Autre :

Pouvez-vous respecter la distanciation physique pendant les périodes d'entrée et sortie des élèves : *

OUI

NON

Pouvez-vous respecter la distanciation physique pendant le temps de restauration scolaire :

OUI

NON

Les parents portent-ils tous un masque devant l'école : *

oui

non

Constatez-vous des imprudences face à la propagation du virus ? *

oui

non

Si oui lesquelles :

ex : Le port intégral (nez + bouche) du masque n'est pas toujours respecté - poignées de main - embrassades etc...

Votre réponse :

Conséquences de la Covid

Absence de Personnel(s) et enseignants due à la COVID *

oui

non

Masques fournis par l'Éducation Nationale en nombre suffisant : *

oui

non

Gel hydro alcoolique fourni par Mairie *

oui

non

Un enseignement distanciel peut-il être mis en place rapidement ? *

oui

non

Cas de COVID officiel parmi les élèves *

oui

non

Cas de COVID officiel parmi les enseignants *

oui

non

Y a-t-il eu fermeture de classe ou de l'école consécutive aux cas de COVID ? *

OUI

NON

Non concerné

Relations avec les parents depuis la COVID *

- identiques à l'an passé

- bonnes

- difficiles

Nous vous remercions de votre participation.

Pouvez-vous nous indiquer le code postal de votre commune ou département. *

AUTRE ADRESSE :

<http://www.dden-fed.org/wp-content/uploads/Enqu%C3%A0te-sur-la-Covid19.pdf>

La démographie en Loire-Atlantique

L'INSEE vient de publier les « nouveaux chiffres de la population légale » pour le département. Ces chiffres sont arrêtés à la « date médiane » du 1/1/2018. Ils prennent valeur juridique au 1/1/2021.

La Loire-Atlantique est comptée pour 1 412 500 habitants, soit **un gain de 83 7000 habitants en 5 ans (l'équivalent de la seule ville de Versailles)**. Avec une progression de 1,2 % en moyenne chaque année, le département se situe au 3ème rang des départements de France, pour la croissance, derrière la Gironde et la Haute-Garonne.

L'agglomération nantaise dépasse les 650 000 habitants, l'agglomération nazairienne compte plus de 125 000 habitants.

Seules 25 communes voient le chiffre de leur population baisser (presque toutes situées au nord et au nord-est du département).

Dans la région, la population augmente dans tous les départements, excepté la Sarthe (en légère diminution).

Préparation de la rentrée 2021

Le ministère a fait connaître fin décembre la dotation en postes budgétaires : l'effort en faveur des écoles se poursuit au niveau national (+ 2500 postes). L'Académie de Nantes bénéficie de 59 postes pour le premier degré et 16 pour le second degré.

L'objectif est de favoriser le passage à 24 élèves par classe en grande section maternelle, CP et CE1, et le dédoublement des classes de grande section en REP+.

Est par ailleurs prévue au niveau national la création de 4 000 postes d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap).

A suivre...

Une loi va protéger les enfants et ados « influenceurs »

En France, nous apprend Ouest-France du 13 décembre 2020, des dizaines d'enfants gagnent beaucoup d'argent en tournant des vidéos, avec la complicité de leurs parents. (Publicité pour des marques de jouets, de vêtements...)

Désormais, une loi (applicable à partir d'avril 2021) encadrera ces pratiques.

La médecine scolaire bientôt rattachée aux départements

C'est ce qu'a demandé le ministre de la cohésion des territoires, fin décembre.

La médecine scolaire est en piteux état en France. D'après un rapport de la Cour des Comptes publié récemment, seul **UN** élève sur **CINQ** bénéficie d'une visite médicale depuis 2018. Il y aurait aujourd'hui un(e) infirmier (ère) pour 1 558 élèves et un médecin pour 12 728 élèves. Peut-on faire pire ? Vraiment, on n'a rien à perdre avec la prise en charge par les Départements.

Repas sans porc

Le conseil municipal de Châlon-sur-Saône, élu en 2014, avait modifié le règlement intérieur des restaurants scolaires pour ne proposer qu'un seul type de repas (sans repas de substitution). Plusieurs tribunaux administratifs, saisis par des parents, avaient indiqué que le maire n'a pas d'obligation juridique de proposer ou de servir des repas qui correspondraient aux exigences des parents. En conséquence, si des menus de substitution sont instaurés, c'est fonction d'un libre choix du gestionnaire. Le Conseil d'État est à son tour saisi : d'après lui, si les menus de substitution sont incompatibles avec la laïcité et la neutralité du service public, c'est dans toute la France qu'ils devraient être supprimés, et pas seulement à Châlon-sur-Saône.

La commune s'est alors pourvue en cassation contre cet arrêt. La décision, rendue le 11 décembre 2020, confirme globalement l'analyse et les conclusions du Conseil d'État.

Le pourvoi de la commune de Châlon-sur-Saône est donc rejeté.

« Les principes de laïcité et de neutralité du service public ne font, par eux-mêmes, pas obstacle à ce que les usagers du service facultatif de la restauration scolaire se voient offrir un choix leur permettant de bénéficier d'un menu équilibré sans avoir à consommer des aliments proscrits par leurs convictions religieuses ».

Qui sont les personnels de l'Éducation Nationale ?

D'après le ministère, en 2019-2020, 1,2 millions de personnes, dont 73 % de femmes. Les effectifs des enseignants sont en légère diminution (0,4%), tandis que ceux des non-enseignants progressent (+9%) du fait de l'augmentation des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap).

En ce qui concerne les 895 931 enseignants à la rentrée 2019, ils étaient 744 909 dans le public, dont 70 % de femmes (le nombre de non titulaires est passé de 22 462 à la rentrée 2010 à 238 136 en 2019-2020).

Le privé sous contrat emploie 141 092 enseignants, dont 74 % de femmes.

Des cursus enrichis pour devenir professeur des écoles

L'ambition affichée est de proposer aux aspirants-professeurs des écoles une formation « d'excellence » fléchée vers le mérite dès la première année de licence. La pluridisciplinarité sera surtout assurée par les lycées (75 % des cours en 1ère année). Au programme, un renforcement de tous les enseignements (français, maths, philosophie morale et politique, langue vivante). L'approche disciplinaire sera donc bien plus large que ce que proposaient les formations littéraires ou de sciences humaines d'où sont majoritairement issus les instituteurs(trices).

Notre nouveau siège : des noms d'auteurs

Dès le début de cette année 2021, l'Union DDEN-44 quitte l'école de la Chauvinière pour s'installer à quelques centaines de mètres, toujours sur le quartier Nord de Nantes.

L'adresse administrative et postale se situe au 2, Rue Maurice Barrès (44300).

L'accès public du siège se fait par le Parc René-Guy Cadou (possibilité de stationnement), situé sur la rue du même nom.

Dans ce quartier de la Boissière, les rues créées à partir des années 1950 portent le nom d'au-

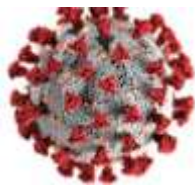
teurs. Quelques rappels :

Maurice Barrès (1862-1923), écrivain, chantre de la culture lorraine ancestrale, académicien et député boulangiste. L'ironie de l'histoire a fait que son nom soit donné à cette rue nantaise, symbole du renouveau, en lieu et place de la basse-cour de la ferme de la Boissière.

René-Guy Cadou (1920-1951). Né aux marges de la Brière, il fut un grand poète. Une vie très brève, une volonté farouche de ne pas « monter à Paris », une poésie aux thématiques liées à la nature, à la fraternité et à l'amour. Le poète a été salué par les plus grands, dès ses premiè-

res publications, notamment Francis Jammes, Jean Giono, et surtout Max Jacob avec qui il a entretenu une abondante correspondance.

Fils d'instituteur et instituteur lui-même, il a toujours vécu à Nantes et en Loire-Inférieure (à l'époque). Il est mort à Louisfert, près de Châteaubriant. De nombreux interprètes ont mis ses vers en musique, à l'image de Gilles Servat. Ses manuscrits sont rassemblés à Nantes au Fonds René-Guy Cadou, à la médiathèque. L'école et la « maison d'école » de Louisfert abritent un musée et de nombreux souvenirs.



DERNIERE MINUTE : COVID

Le nouveau protocole, diffusé début février dans les écoles, revient sur la transmission du SARS-COV-2. L'assertion précisant que les enfants jeunes sont « peu à risque de forme grave » a disparu. Les masques « faits maison » ne sont plus acceptés.

• Les cas de contamination à l'école.

- en maternelle.

Si un élève contracte le Covid, tous les élèves de la classe devront rester chez eux pendant 7 jours.

- en élémentaire

Il faut 3 cas pour fermer la classe, 1 cas s'il s'agit

de l'un des variants

• L'organisation de la cantine.

Les élèves, regroupés par classes, doivent déjeuner à 2 mètres des autres classes.

LES ENSEIGNANTS

• Ils sont excédés par le flou sur les chiffres de la contamination à l'École et par les protocoles sanitaires fluctuants.

• Ils sont déçus par la promesse non tenue d'une loi de programmation sur la revalorisation des salaires.

• Ils sont majoritairement opposés au projet d'École jugé « libéral » du ministre (réforme de l'éducation prioritaire, refonte des instructions sur l'école maternelle ...)